

## Libre opinion

---

### LES OPINIONS D'UN CONGRESSISTE DEÇU...

par Daniel TOUSSAINT,  
C.L.G. d'Aix-en-Othe.

Aux Journées d'Orléans, j'ai eu l'occasion d'apprécier l'accueil chaleureux des organisateurs, pourtant, à l'heure du bilan, j'avais l'impression que, plus que jamais, lors du Congrès nous étions passés à côté des préoccupations des enseignants des collèges.

Les Sciences physiques sont enseignées en collège depuis 1977 dans des conditions matérielles sans cesse plus difficiles (effectifs croissants, tension saccrues...), mais si la gravité des problèmes se mesure à l'aune de la durée qui leur a été consacrée lors du Congrès d'Orléans, il ne semble pas que ces problèmes soient très préoccupants pour tout le monde.

Si l'U.d.P. souhaite réellement attirer davantage d'élèves vers les Sciences physiques, elle ne doit pas se tourner seulement vers les lycées et les classes préparatoires. Elle doit absolument prêter plus d'attention à ce qui se passe en amont car c'est là que se forgent les goûts des élèves. De 11 à 15 ans, ceux-ci ont des connaissances mathématiques trop frustes pour aborder des modèles sophistiqués, mais ils ont pour eux un atout à cultiver et à canaliser : l'envie d'expérimenter.

Si l'U.d.P. ne les y aide pas, il est inutile d'espérer les attirer vers les Sciences physiques quelques années plus tard.

Quant aux enseignants des collèges, de nombreuses raisons expliquent qu'ils soient une catégorie sous-représentée à l'U.d.P. :

- les Sciences physiques n'ont été réintroduites dans les collèges que depuis quelques années (après l'épisode de la technologie) alors qu'elles ont constitué de tout temps une discipline « noble » dans les lycées ;
- la polyvalence des P.E.G.C. fait que les Sciences physiques sont trop souvent enseignées par des professeurs qui complètent leur service dans cette discipline contre leur gré et sans y être vraiment préparés ;
- les auxiliaires et les débutants sont beaucoup plus nombreux en collège qu'en lycée, et certains d'entre eux n'ont jamais entendu parler de l'U.d.P.

Mais les problèmes des différents cycles ne sont pas proportionnels au nombre des membres de l'U.d.P. issus de chaque catégorie d'enseignants. Et sous peine de voir sa représentativité diminuer encore dans les collèges, l'U.d.P. doit apporter un soutien plus actif aux professeurs du premier cycle de l'enseignement secondaire.

Sinon, l'alternative qui s'offre à eux est simple :

« Qui faut-il quitter : le Collège ou l'U.d.P. ? »

---

L'enseignement des Sciences physiques au Collège s'effectue souvent dans des conditions difficiles : classes de plus de 24 élèves, salles peu ou mal équipées, matériel souvent insuffisant ou inadapté, manque de personnel de laboratoire, crédits insuffisants pour renouveler les manuels,...

L'Union des Physiciens n'est pas insensible à cette situation déplorable et intervient régulièrement (*cf* comptes rendus des Conseils et des Assemblées Générales) auprès du Ministère de l'Education Nationale et de l'Inspection Générale pour améliorer les conditions d'enseignement au Collège.

Dans les prochains mois, plusieurs actions vont être conduites :

- afin d'adapter au mieux notre démarche à la réalité présente, une enquête nationale sera lancée ; nous invitons tous les collègues enseignant dans les collèges, membres ou non de l'U.d.P., à y répondre. Les résultats de cette enquête seront très largement diffusés ;
- une réunion des correspondants académiques collèges-U.d.P. permettra de tirer les conclusions de cette enquête, de définir notre action à venir, de préparer l'Assemblée Générale de juin et l'atelier de Rouen ;
- les bulletins spéciaux Collèges (janvier, avril et juillet-août-septembre) feront, comme par le passé, une large place aux parties nouvelles entrant dans les programmes.

Notre action sera d'autant plus efficace que nous serons nombreux à la soutenir ; c'est pourquoi nous pensons qu'il est urgent que toutes celles et tous ceux qui, comme nous, sont convaincus que les Sciences physiques doivent être enseignées au Collège et souhaitent y améliorer les conditions de travail nous rejoignent.

*Le Bureau de l'Union des Physiciens.*

---